

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
lundi 1 juillet 2019

2^{ème} Commission

N° CP-2019-7-2-4

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

SOUTIEN AUX ACTIONS ET ANIMATIONS TOURISTIQUES**PROMOTION ET COMMUNICATION DES NAVETTES DES CRETES 2019**

Résumé : Dans le cadre de sa politique de soutien aux actions et animations touristiques, le présent rapport a pour objet d'attribuer, au titre de l'année 2019, une subvention de 5 000 € en faveur d'ADT pour les actions de promotion et de communication des Navettes des Crêtes.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme en date du 7 juin 2019.

I. Evolution du produit touristique de la Navette des Crêtes

En circulation depuis 2001, la Navette des Crêtes constitue un produit touristique d'ensemble combinant le transport en commun et la visite des patrimoines des Vosges.

Elle vise à développer une offre de découverte du Massif des Vosges, en particulier de la Grande Crête des Vosges, pour le grand public mais également pour la clientèle touristique locale ou de séjour.

Cette action s'inscrit dans un programme plus global de valorisation touristique de la Route et des sentiers des Crêtes conduit par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) et destiné à créer une richesse économique pour les prestataires touristiques de la crête comme pour les vallées environnantes. Cette action s'intègre également dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Vosges (CIMV) 2015-2020.

1. Bilan de la saison 2018

En 2018, la Navette des Crêtes a circulé durant 10 jours, sur 7 dimanches et 3 mercredis, du 8 juillet au 19 août.

7 837 voyages ont été enregistrés (+ 15 % par rapport à 2017) pour 50 communes desservies, 32 navettes sommitales et 188 transports de vélos ont également été effectués.

Le budget global concernant la Navettes des Crêtes s'est monté à 95 589 €. 10 336 € de recettes d'exploitation ont été comptabilisés (9 243 € en 2017).

En matière de bilan écologique, 4 200 voitures de moins ont circulé sur les crêtes, correspondant à 35 000 m² de véhicules à stationner.

Sur les liaisons, presque 4 tonnes de CO2 n'ont pas été produites grâce au dispositif et à l'efficacité énergétique de l'autocar.

2. Etude sur la mobilité et la mise en place d'un schéma de mobilité

En 2017, l'offre de mobilité sur la Navette des Crêtes a fait l'objet d'une étude, financée par l'Etat et la Région Grand Est, permettant de relever les points suivants :

- trafic sur la Route des Crêtes : entre 1 000 et 4 000 véhicules en juillet-août,
- conflits entre les usagers au niveau des principaux sites touristiques,
- forte fréquentation par les motards entre le col Amic et le col de la Schlucht,
- peu de réserve de capacité de stationnement,
- offre de mobilité peu lisible et peu mise en valeur,
- aucune sécurisation des cheminements piétons et vélos sur la Route des Crêtes,
- le bruit omniprésent,
- une augmentation de la circulation des vélos, mais pas de services associés.

Compte tenu de ces éléments, un schéma multimodal de mobilité a été élaboré et fait notamment ressortir trois grandes missions :

- la mise en place d'une offre en transport collectif structurante pendant l'été,
- le développement de projets de mobilités innovants pour compléter la navette, sur l'ensemble de l'année,
- la mise en œuvre d'un programme d'aménagement de l'espace public pour sécuriser l'ensemble des modes.

3. La saison 2019 et le développement des Navettes des Crêtes

Pour 2019, au vu des préconisations du schéma, le comité de pilotage a étudié le déploiement de la navette actuelle et a décidé d'augmenter considérablement ses jours de fonctionnement, en les passant de 10 à 33, soit une circulation tous les jours du 14 juillet au 15 août.

Une modification du plan de circulation a aussi été apportée, en regroupant certaines liaisons, en stoppant d'autres lignes et en créant des nouvelles. Il n'y aura plus de navettes sommitales, mais les navettes assurant les liaisons avec les villes feront 3 aller-retour par jour (au lieu d'un) et circuleront sur certaines parties du sommet. Ce sont des navettes panoramiques (de grandes vitres) et décarbonées.

Il y aura quatre liaisons principales :

- Colmar-Markstein par Kaysersberg,
- Guebwiller-Markstein par Bollwiller et Cernay avec également une liaison directe Guebwiller-Markstein,
- Remiremont-Munster (correspondance à Munster pour Epinal et Gérardmer),
- Saint-Dié-des-Vosges-Col de la Schlucht.

Pour ce faire, la Région Grand Est prend en charge, à hauteur d'environ 33 000 €, l'adaptation des lignes, sur le côté vosgien, via son réseau Livo. Le PNRBV est en charge de l'organisation des navettes du côté alsacien. Un appel d'offres a été lancé pour mobiliser des transporteurs.

Les tarifs restent identiques, sauf le ticket sommet qui est donc supprimé et les tarifs Livo qui seront différents, du fait des marchés encore en cours.

Ce projet 2019, animé par le PNRBV, réunit en tant que partenaires et financeurs 10 intercommunalités (Communautés d'Agglomération de Colmar, Mulhouse, Saint-Dié-des-Vosges et Epinal, Communautés de Communes de la Vallée de Kaysersberg, de la Vallée de Munster, de la Région de Guebwiller, de Thann-Cernay, de la Porte des Vosges Méridionales, des Hautes Vosges), l'Etat, la Région Grand Est, les Départements du Haut-Rhin et des Vosges ainsi qu'une dizaine d'offices de tourisme, ces derniers contribuant au développement de l'attractivité du produit.

Pour 2019, Alsace Destination Tourisme (ADT) est missionné pour mettre en œuvre le plan de promotion et de communication des Navettes des Crêtes.

A ce titre, les principales actions qui seront mises en place sont les suivantes :

- création de supports de communication : dépliants horaires, autocollants, affiches,
- création d'un kit de communication, d'une bannière web et achat d'espace digital,
- mise en œuvre d'une campagne d'affichage en gares de Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Cernay-Thann, Saint-Dié-des-Vosges et Remiremont.

II. La participation financière du Département du Haut-Rhin au dispositif

Hors plan de communication, le budget global prévisionnel 2019 s'élève à 79 500 € TTC. Concernant les dépenses, la partie transports représente 79 200 € (hors 33 000 € pris en charge directement par la Région pour le réseau Livo) et 300 € d'annonces légales.

Les recettes d'exploitation sont estimées à environ 7 920 €. Les autres recettes viennent des subventions des territoires concernés.

Au titre de sa compétence tourisme, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour participer au financement des actions de promotion et de communication touristiques, sous maîtrise d'ouvrage d'ADT.

Le budget prévisionnel de ces actions est estimé à 31 250 € TTC. Le Département du Haut-Rhin est sollicité à hauteur de 5 000 €, montant identique pour le Département des Vosges, 15 000 € seront apportés par la Région Grand Est. ADT valorise 6 250 € en dépenses de personnel.

Pour mémoire, le Département est intervenu en 2018 à hauteur de 4 725 € et en 2017 à hauteur de 4 500 € sur le même objet, mais en faveur du PNRBV.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 5 000 € à Alsace Destination Tourisme pour les actions de promotion et de communication des Navettes des Crêtes au titre de 2019. Cette subvention sera versée en une seule fois,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT